



FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2024/2025

INSCRIPTION

Nom : _____ Adresse : _____
 Prénom : _____
 Date de naissance : _____ Téléphone : _____

RESPONSABLE LEGAUX :

Responsable légal 1

Nom : _____ Prénom : _____
 Tel portable : _____
 Adresse mail (en CAPITALE) : _____

Responsable légal 2

Nom : _____ Prénom : _____
 Tel portable : _____
 Adresse mail (en CAPITALE) : _____

TARIF 2023 / 2024 - REGLEMENT COMPTANT

Licence comprise 36 euros	Seul		Famille	
	POUR 1 ADHERENT	2ieme ADHERENT	3ieme ADHERENT	4ieme ADHERENT
TAEKWONDO et Body TKD	250,00	229,00	218,00	207,00
BABY 4 ans (2020-2021)	170,00			

Documents à fournir et à renvoyer par mail à factaekwondo@gmail.com ou lors des permanences pendant les heures de cours

- ☒ Un certificat médical daté (à partir du 01 septembre de l'année d'inscription)
- ☒ 20€ pour l'achat d'un passeport sportif
- ☒ Fiche d'autorisations et renseignements ci-jointe à compléter ainsi que le Règlement intérieur signé et daté.
- ☒ Règlement de l'inscription par virement bancaire (voir ci-après), ou chèque

L'intitulé du virement devra comporter le **Nom et Prénom** de l'adhérent

Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque 10278	Guichet 02247	N° compte 00020012145	Clé 85	Devise EUR	Domiciliation CCM FROUZINS
Identifiant international de compte bancaire			BIC (Bank Identification Code)		
IBAN (International Bank AccountNumber) FR76 1027 8022 4700 0200 1214 585			CMCIFR2A		

Retrouvez nous sur le site : [HTTPS://www.fttctaekwondo.com](https://www.fttctaekwondo.com)



Autorisations et renseignements 2024/2025

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) _____, agissant en qualité de père, mère, tuteur de l'enfant _____, ou en mon nom, **autorise les organisateurs** ainsi que leurs ayants droits (tels que partenaires et médias) à **utiliser les images fixes ou audiovisuelles** sur lesquelles mon enfant ou moi-même pourrions apparaître, prises à l'occasion de participation à des manifestations du Club, ou en cours, sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Fait à _____

, Le _____

Signature : _____

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCES

Nom prénom : _____

Nom prénom : _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de téléphone : _____

PRISE EN CHARGE MEDICALE URGENTE

Je soussigné(e) _____, agissant en qualité de père, mère, tuteur de l'enfant _____, déclare **donner plein pouvoir** (dans le cas où je ne serais pas joignable) au **FTTC**, représenté par son président, les professeurs, ou un membre du bureau, pour prendre toutes dispositions nécessaires dans le cas où **mon enfant serait malade ou accidenté** pendant l'entraînement ou en compétition.

En cas d'urgence, je désire que mon enfant soit hospitalisé à :

☞ _____,

☞ L'hôpital le plus proche.

ALLERGIES CONNUES :

Coordonnées du médecin généraliste ou pédiatre :

Nom prénom :

Numéro de téléphone :

Fait à _____

, Le : _____

Signature : _____

PARTIE RESERVEE AUX COMPETITEURS

Participation aux compétitions

Je désire que mon enfant _____, participe aux compétitions et je m'engage, sauf cas de force majeure, à respecter l'inscription à chaque compétition.

FRAIS DE COMPETITION A LA CHARGE DES PARENTS

Fait à _____, Le : _____ Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Décharge responsabilité de transport

Je soussigné(e) _____, agissant en qualité de père, mère, tuteur de l'enfant _____, déclare **décharger toute personne** susceptible de transporter mon enfant avec son véhicule personnel dans le cadre des pratiques sportives du club.

Cette décharge est valable pour la saison en cours...

Fait à _____

, Le : _____

Signature : _____



REGLEMENT INTERIEUR

L'adhésion au FTTC implique le paiement de la cotisation annuelle dont le montant est déterminé chaque année. En cas de nouveau confinement ou restriction sanitaire, aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.

L'adhésion au Club implique l'acceptation du présent règlement dans sa totalité.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique du taekwondo est obligatoire et doit être fourni au premier cours de Taekwondo.

Les adhérents, représentants légaux ou accompagnants doivent avoir un comportement sportif, discipliné et respectueux vis-à-vis du Professeur, encadrement et de leurs camarades pendant les entraînements ainsi que lors des tournois, compétitions et sorties extérieures.

Il est interdit de manger dans l'enceinte du dojang, sauf en salle de réunion. Il est strictement interdit de courir dans les couloirs. Les accès aux vestiaires et toilettes sont interdits, par conséquent les adhérents arriveront sur les lieux en Dobok.

Les locaux sont interdits aux parents. Les parents doivent laisser leurs enfants à l'entrée du Dojang et s'assurer de la présence du professeur. En cas d'absence imprévue de ce dernier, les membres du bureau ne pourront être tenus pour responsables en cas d'accident. Les parents doivent arriver à l'heure pour éviter que leurs enfants ne croisent ceux des autres cours.

Après l'accueil, les parents sont invités à quitter les lieux, afin de ne pas perturber les cours. Les parents doivent attendre la fin du cours pour récupérer leurs enfants à la sortie de l'établissement. Dès la fin du cours, les parents sont responsables de leurs enfants.

Tous les frais dus à une dégradation volontaire incombent aux tuteurs légaux.

Le Club ne pourra être tenu pour responsable des vols ou perte d'objets personnels.

Tout manquement aux règles de discipline par les adhérents, représentants légaux ou accompagnants, porté à la connaissance du Professeur, peut entraîner l'exclusion temporaire voire définitive. Celle-ci ne pourra être prononcée qu'après décision du bureau.

Le Dobok, les claquettes ainsi qu'une gourde d'eau sont obligatoires. Les personnes faisant des compétitions doivent avoir leurs propres matériels (protection génitale, protège dents, protections tibiales et cubitales, casque, mitaines et pitaines électroniques). Les personnes n'ayant pas leur tenue de Tkdo ne seront pas acceptées au cours.

Avoir les ongles des mains et des pieds coupés. Pas de bijoux. Cheveux attachés.

Tout port de signe religieux, politique, syndical «ostensible» est interdit.

Le matériel mis à disposition doit être rangé à sa place après chaque séance.

Saluer en entrant et en sortant du tapis.

L'adhésion est limitée très clairement à une saison, le renouvellement ne peut se faire tacitement et nécessitera l'accord du Bureau. Le Club se réserve le droit de refuser une inscription ou réinscription sans avoir à motiver son refus.

Fait à FROUZINS Le:

Signature de l'adhérent, parents ou tuteur légal

